



Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Sainte-Hélène-de-Bagot

APPEL DE CANDIDATURES

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est à la recherche de candidats et candidates intéressés à siéger au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} mars 2027 au 28 février 2029.

Formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le CCU est chargé de formuler des recommandations au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale, de plan d'aménagement d'ensemble ou sur toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le conseil municipal.

Ce comité est composé de trois membres du conseil municipal, de quatre citoyens résidant sur le territoire de la municipalité ainsi que du maire et de l'officier municipal en bâtiment, qui agit comme fonctionnaire désigné et secrétaire du comité. Il se réunit à la demande du conseil.

Les personnes intéressées doivent habiter la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et montrer un intérêt pour les questions d'urbanisme et d'architecture. Les aptitudes et habiletés recherchées sont :

- Sens éthique et intégrité élevés;
- Connaissance du territoire;
- Capacité de jugement, d'analyse et esprit critique;
- Habileté à communiquer et à partager ses opinions;
- Sens de la collaboration et esprit d'équipe.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir une lettre de motivation explicative au plus tard le lundi 16 novembre 2026, par courriel à info@sainte-helenedebagot.com ou au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène de Bagot, J0H 1M0.

Il est à prendre note que les postes citoyens sont rémunérés à raison de 30 \$ par rencontre du comité et que ledit comité se réunit normalement 6 fois par année, pouvant aller jusqu'à 12 fois au besoin.

Le conseil municipal procédera à la nomination de deux représentants des citoyens au comité en choisissant parmi les candidatures reçues.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 7 octobre 2026.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Micheline Martel, OMA